

Voyage mémoire en Alsace

La Métropole de Lyon organisait un voyage « études et mémoire » à Cracovie, Auschwitz et Birkenau en Pologne de 2015 à 2020.

Pour des raisons sanitaires puis géopolitiques, la Métropole de Lyon a décidé depuis 2023, de remplacer le voyage mémoire en Pologne par un voyage en Alsace en liant la visite du camp de concentration du Struthof avec les instances européennes de Strasbourg comme continuum.

Ce déplacement offre à environ 120 élèves de troisième l'occasion d'explorer de manière directe une période dramatique de l'histoire ainsi que la phase de reconstruction de l'Europe à travers les institutions européennes. À leur retour, les jeunes sont encouragés à partager leur expérience dans leurs établissements respectifs.



Soucieuse de participer auprès des jeunes de son territoire, à l'apprentissage puis à l'exercice d'une citoyenneté active, solidaire et éclairée, la Métropole de Lyon souhaite promouvoir un devoir de mémoire indispensable à cet égard, chez les collégiennes et collégiens.

Les deux voyages suivront un format similaire sur une durée de deux jours :

- Voyage 1 : Le 19 et 20 mars 2024
- Voyage 2 : Le 26 et 27 mars 2024

Participants collèges

- Voyage 1 : Le 19 et 20 mars 2024

Collèges / lycée	Communes	Particularités
André Lassagne	Caluire-et-Cuire	Public, Segpa
Georges Clémenceau	Lyon 7	Public
Henri Longchambon	Lyon 8	REP+
Maria Casarès	Rillieux-la-Pape	REP+
Alain	Saint-Fons	REP+
Fernand Forest (Lycée pro)	Saint-Priest	3eme prépa métier

- Voyage 2 : Le 26 et 27 mars 2024

Collèges / lycée	Communes	Particularités
Chevreul-Sala	Lyon 2	Privé
Raoul Dufy	Lyon 3	Public
Évariste Galois	Meyzieu	Public, Segpa
Aimé Césaire	Vaulx-en-Velin	REP+, UPE2A
Pierre Valdo	Vaulx-en-Velin	REP+
Mère Teresa	Villeurbanne	Privé

Parcours Mémoire

Afin de perpétuer le devoir de Mémoire, la Métropole de Lyon s'investit depuis plusieurs années dans l'organisation d'un **parcours mémoriel** proposé à ses collègues, mettant en lumière divers événements significatifs.

Ce parcours, avec pour point d'orgue le voyage mémoire, s'articule autour de rendez-vous clés, tout au long de l'année.

POUR L'ANNEE 2024



- Visite de la Maison d'Izieu les 10 et 17 janvier

- Conférence atelier aux Archives départementales et métropolitaines le 19 janvier

- Ciné-débat le 16 février 2024 autour du film "Simone, le voyage du siècle"



- **Double voyage mémoire en Alsace les 19-20 et les 26-27 mars avec 12 collègues**



- « *Quatre saisons à la colonie* », concert proposé le 10 juin de 14h à 16h à la Bourse du Travail
- Journée mémorielle à Auschwitz le 27 novembre (pour 3 collègues), organisée par l'Amicale des Anciens Déportés d'Auschwitz



Présentation du Struthof

En septembre 1940, en Alsace annexée, à proximité du village de Natzwiller, germanisé en Natzweiler, les nazis découvrent un filon de granite rose.

En mars 1941, Himmler, chef de la SS, ordonne de construire un camp de concentration pour son exploitation au profit des grands travaux de construction du Reich.

Le 1^{er} mai 1941, au lieu-dit « le Struthof », le Konzentrationslager Natzweiler est officiellement ouvert.

Camp de catégorie II, d'abord fermé, ne recevant que des détenus d'autres camps de concentration, il devient en 1942, un camp ouvert, pouvant recevoir des détenus envoyés directement par les services de sécurité nazie (Sipo).

Les 21 et 23 mai 1941, les 300 premiers déportés arrivent sur site en provenance du KL Sachsenhausen. Ils doivent construire le camp et les routes d'accès. L'exploitation de la carrière débute en mars 1942. Elle emploie jusqu'à 1 400 détenus.

A partir de 1943, des halles de démontage de moteurs d'avion sont installées à la carrière au profit de l'avionneur Junkers. Les impératifs de guerre prennent en effet le pas sur la construction de monuments.

En février, le camp est doté d'un four crématoire. Installé près de l'auberge du Struthof, il est déplacé à l'intérieur du camp de détention en octobre. Ce dernier aménagement marque la fin de la construction du camp.

De 1941 à 1944, le camp est le lieu d'expériences médicales : expériences sur les sulfamides, les gaz de combat (ypérite et phosgène), le typhus. Les nazis tentent également de constituer une collection anatomique de squelettes juifs. En avril 1943, une chambre à gaz, à visée expérimentale, est aménagée dans une annexe de l'auberge du Struthof.

En juin 1943, le camp devient par ailleurs le lieu de regroupement des victimes scandinaves du décret Nacht und Nebel (NN). A partir de novembre, tous les NN masculins doivent y être regroupés. A la fin 1942, le KL Natzweiler commence à développer un réseau d'une cinquantaine de camps annexes sur les deux rives du Rhin. Si certains fonctionnent au service de la SS, le plus grand nombre est destiné à l'effort de guerre nazi.

A partir de septembre 1944, en raison de l'avance des Alliés, le camp principal et ses camps annexes de la rive gauche du Rhin sont évacués, principalement sur le KL Dachau en Bavière. 11 000 déportés, dont près de 6 000 pour le camp principal, sont transférés en Allemagne. Fait unique dans l'histoire concentrationnaire, Natzweiler continue malgré tout d'exister grâce à ses camps annexes situés sur la rive droite du Rhin.

Le camp principal est découvert par les Américains le 25 novembre 1944. Vidé de ses occupants, c'est le premier KL découvert à l'Ouest de l'Europe.

Sa fin définitive survient lors de l'évacuation des camps annexes situés en Allemagne en mars/avril 1945.

De 1941 à 1945, 52 000 déportés, de plus de 30 nationalités différentes, sont déportés à Natzweiler et dans ses camps annexes. 35 000 ne passent pas par le camp principal.

Environ 17 000 d'entre eux périssent dans la nébuleuse Natzweiler dont 3 000 dans le camp souche.

La question juive en Alsace au camp de Natzweiler-Struthof

Alors que l'Armistice de 1940 est signé, aucune disposition n'est prévue concernant le cas de l'Alsace-Moselle. Tandis qu'une grande partie de la population juive allemande y avait trouvé refuge, la région se germanise et se nazifie très rapidement, du fait de sa proximité géographique avec le Reich. Cette germanisation passe également par l'expulsion pure et simple de tous les « indésirables » et de tous les éléments jugés « non germanisables » : juifs, nord-africains, asiatiques, naturalisés français puis, plus largement, francophiles et francophones. La Moselle perd alors plus de 100 000 habitants et l'Alsace 35 000. Cette incorporation de l'Alsace-Moselle au Reich passe par la mobilisation forcée des alsaciens, tant dans l'effort de guerre que dans le travail forcé, en particulier relatif à l'exploitation des mines.

Le camp de concentration de Natzweiler-Struthof, créé en mai 1941, était initialement conçu pour incarcérer des prisonniers politiques français. Rapidement, le camp est devenu un lieu de déportation pour des prisonniers de diverses nationalités, en particulier de confession juive. Au total, ce sont environ 52 000 déportés de plus de 30 nationalités différentes qui ont été envoyés à Natzweiler-Struthof et dans ses camps annexes entre 1941 et 1945

Certains de ces déportés provenant d'autres camps étaient transférés à Natzweiler-Struthof, alors reconnu comme étant un haut-lieu d'expérimentation médicale, pour servir de cobayes pour la médecine nazie. L'horreur atteint son paroxysme avec la création d'une chambre à gaz en contrebas du camp, dans l'ancienne salle de bal de l'hôtel. Cette petite pièce de 9 m² a été aménagée à la demande des professeurs de médecine nazie de l'Université du Reich, à Strasbourg, afin de procéder à de prétendues expériences médicales.

En août 1943, le professeur August Hirt, alors directeur de l'Institut d'anatomie de l'Université du Reich de Strasbourg, réussit à faire venir du camp d'Auschwitz, en Pologne, 86 déportés juifs (50 hommes et 36 femmes) dans le but de constituer une collection de squelettes de la "race juive" avant qu'elle ne soit anéantie. Pour ne pas abîmer les corps, ils décident de faire gazer les victimes. Josef Kramer, le chef du camp de Natzweiler-Struthof, dirige les opérations de gazage.

Les corps de ces déportés, livrés au professeur August Hirt, ont ensuite été transportés à l'Université de Strasbourg où ils ont été placés dans des cuves. Les plans du professeur August Hirt ont été bouleversés par l'arrivée des troupes alliées en 1944. Les restes humains ont été enterrés dans le cimetière juif de Cronembourg, à l'ouest de la capitale alsacienne.

Durant tout ce temps, ces hommes et ces femmes ayant servi aux expériences de Hirt n'ont même pas eu de noms. Il a fallu attendre le début des années 2000 et le travail d'enquête d'un journaliste allemand, Hans-Joachim Lang, pour qu'ils sortent de l'anonymat. Après avoir retrouvé une liste établie par Henri Henypierre, un des assistants du professeur d'anatomie, avec les numéros tatoués sur l'avant-bras des victimes, il réussit à leur redonner une identité. Leurs noms sont désormais inscrits sur un monument placé à proximité de l'ancienne chambre à gaz.

Le site aujourd'hui

8



CHAMBRE À GAZ

Construit en 1912, ce *Rodelsaal* (« salle de luge ») servait de salle de bal et de banquet. Pendant la période du camp, il est utilisé comme lieu d'enfermement des premiers déportés (Les premiers convois arrivent les 21 et 23 mai 1941), puis d'emplacement de stockage de vivre. A l'automne 1942, les SS décident d'aménager dans une des pièces une **chambre à gaz**. Une fois en fonction, celle-ci sert à l'entraînement des SS au port du masque à gaz. Des expériences sur le gaz phosgène y sont aussi menées. 86 hommes et femmes y ont été assassinés pour la constitution d'une collection de squelettes juifs destinée à la Reichsuniversität Straßburg.

3



CRÉMATOIRE

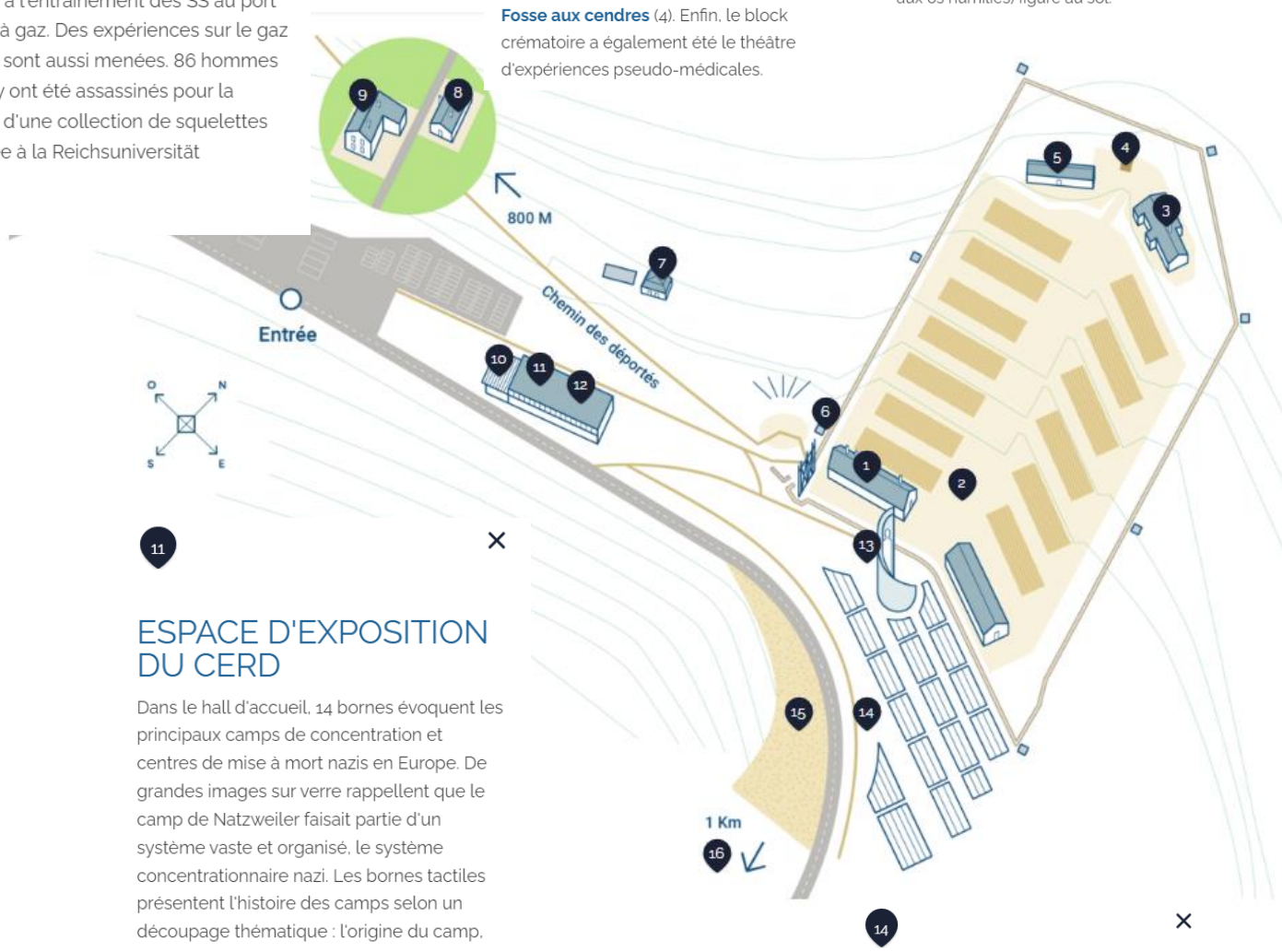
Achevée fin octobre 1943, cette baraque est destinée à accueillir le crématoire ambulant qui avait été installé à proximité de **l'auberge du Struthof** (9) en février 1943. Elle avait trois fonctions bien établies. En premier lieu, elle servait de block d'admission. Les déportés y subissaient un déshabillage, une fouille et une douche. En second lieu, les détenus décédés, emmenés à la morgue au sous-sol, étaient incinérés au **crématoire**, au niveau supérieur, et leurs cendres répandues en contrebas, dans la fosse appelée aujourd'hui **Fosse aux cendres** (4). Enfin, le block crématoire a également été le théâtre d'expériences pseudo-médicales.

4



FOSSE AUX CENDRES

Les cendres des déportés incinérés étaient jetées dans cet espace, à l'origine la fosse septique, en contrebas du **block crématoire** (3). Sur **le Mur du souvenir**, des plaques mémorielles ont été apposées au fil du temps, en signe d'hommage et de recueillement. L'inscription «Honneur et Patrie, Ossa Humiliata» (Honneur et Patrie, aux os humiliés) figure au sol.



11



ESPACE D'EXPOSITION DU CERD

Dans le hall d'accueil, 14 bornes évoquent les principaux camps de concentration et centres de mise à mort nazis en Europe. De grandes images sur verre rappellent que le camp de Natzweiler faisait partie d'un système vaste et organisé, le système concentrationnaire nazi. Les bornes tactiles présentent l'histoire des camps selon un découpage thématique : l'origine du camp, l'arrivée, la journée et le travail des déportés, la mort, le bilan chiffré, les procès, la mémoire... Les objets sont les témoins du sort des déportés dans les camps.

14



NÉCROPOLE NATIONALE

La **Nécropole Nationale** regroupe 1116 tombes de Français et d'étrangers morts en déportation.

Strasbourg, ville siège d'institutions européennes

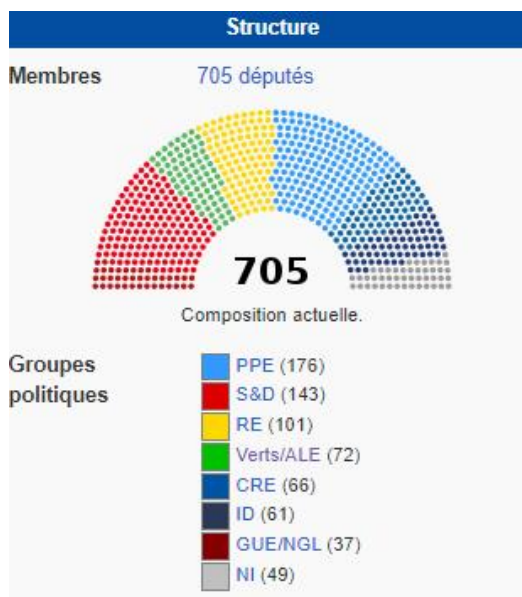


Le Parlement européen de Strasbourg

Le **Parlement européen** (PE) est l'organe parlementaire de l'Union européenne (UE) élu au suffrage universel direct. Il partage avec le Conseil de l'Union européenne le pouvoir législatif de l'Union européenne. Le Parlement européen est composé de 705 députés (parfois appelés eurodéputés), élus pour 5 ans, qui représentent environ 360 millions d'électeurs inscrits participant aux élections européennes provenant des 27 États membres (en 2020). Il s'agit du second plus grand électorat du monde, derrière celui de l'Inde, et le plus grand électorat transnational.

Répartition des sièges par État membre

États membres	Sièges
Allemagne	96
France	79
Italie	76
Espagne	59
Pologne	52
Roumanie	33
Pays-Bas	29
Belgique	21
République tchèque	21
Grèce	21
Hongrie	21
Portugal	21
Suède	21
Autriche	19
Bulgarie	17
Danemark	14
Finlande	14
Slovaquie	14
Irlande	13
Croatie	12
Lituanie	11
Lettonie	8
Slovénie	8
Estonie	7
Chypre	6
Luxembourg	6
Malte	6
Union européenne	705



Simone Veil, première présidente du Parlement de 1979 à 1982

Le Conseil de l'Europe

Strasbourg est le siège du **Conseil de l'Europe** depuis sa fondation, le 5 mai 1949, par les 10 États signataires du Traité de Londres établissant le Statut du Conseil de l'Europe (Belgique, Danemark, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède et Royaume-Uni).

Organisation internationale qui rassemble aujourd'hui 46 États (depuis l'exclusion de la Russie en 2022), sa mission est de promouvoir la démocratie, l'État de droit et les droits humains à l'échelle du continent.



Le Cour européenne des droits de l'homme

La Cour applique la Convention européenne des droits de l'homme. Sa mission consiste à vérifier que les droits et les garanties prévus par la Convention sont respectés par les États. Pour cela, il faut qu'elle soit saisie d'une plainte (appelée « requête »), introduite par des individus ou, parfois, par des États.



Les élections européennes

Les représentants au Parlement européen sont élus par les citoyens des pays de l'Union européenne : lors des élections européennes.

L'élection des représentants français aura lieu les 8 et 9 juin 2024. Il n'y a qu'un seul tour.

La loi du 25 juin 2018 rétablit une **circonscription électorale unique** en lieu et place du découpage en 8 circonscriptions régionales mis en place précédemment par une loi de 2003.

Vous retrouverez toutes les informations concernant le parcours et le voyage mémoire sur le portail :

➤ <https://memoire.blogs.laclassse.com/>

Le parcours mémoire bénéficie de l'aide financière de la Fondation de la Mémoire de Shoah

